Un plan mondial pour le climat et contre l'extrême pauvreté

Adrien Fabre¹

30 juillet 2023

Table des matières

Table des matières		2
1 2	Un statu quo insupportable 1.1 Le changement climatique	3 3 4
3	Les grands principes du Plan mondial pour le climat 3.1 Le cœur du Plan	12 14 14
4	Les détails du Plan	17
5	Un transfert massif vers les pays du Sud	19
6	Un Plan largement soutenu	21
7	Un pas vers un monde soutenable	23
8	L'appel pour la redistribution mondiale	25
9	Foire Aux Questions	27
Bi	ibliographie	29

Un statu quo insupportable

Plusieurs fléaux affligent l'humanité. Dans ce livre, nous préoccupons de deux d'entre eux : le changement climatique et l'extrême pauvreté. La lenteur des progrès effectués est une honte pour notre société, qui ne semble pas se soucier des personnes vulnérables ni des générations futures. Le constat est insupportable.

1.1 Le changement climatique

Le climat est un système complexe, mais les travaux du GIEC ont prouvé qu'on pouvait l'approximer avec une règle simple : le réchauffement climatique est proportionnel aux émissions de CO₂ cumulées depuis la révolution industrielle ¹. Pour mettre fin au réchauffement climatique dû à l'accumulation de CO₂ dans l'atmosphère, il faut donc atteindre la neutralité carbone. En d'autres termes, il faut amener les émissions de CO₂ à zéro — ou plus exactement zéro net, dans la mesure où des émissions résiduelles peuvent être compensées par une captation équivalente grâce à la reforestation ou la séquestration artificielle du carbone. La température à laquelle l'humanité choisit de stabiliser le climat détermine le budget carbone, c'est-à-dire les émissions qu'il nous reste à émettre. Par exemple, pour avoir deux chances sur trois de limiter le réchauffement à +2°C, le budget carbone est de 1 000 milliards de tonnes (Gt) de CO₂ à partir de 2024 ². Le budget carbone pourrait être respecté en réduisant linéairement les émissions de CO₂, en partant de leur valeur actuelle de 38 Gt jusqu'à zéro en 2077.

Si, au contraire, les émissions continuent de croître, le réchauffement pourrait atteindre +4°C en 2100, et jusqu'à +7-8°C entre 2300 et 5000³. La fonte de l'Antarctique pourrait élever le niveau de la mer de 15 mètres d'ici 2500 et submerger d'ici 2300 des zones cô-

^{1.} La Figure SPM.10 in IPCC (2021) montre qu'un degré de plus correspond à 2 000 GtCO₂.

^{2.} Cf. Table SPM.2 in IPCC (2021). L'usage d'une probabilité (« deux chances sur trois ») vient du fait que les modèles climatiques comportent une marge d'erreur sur la température atteinte par un budget carbone donné.

^{3.} Montenegro et al. (2007).

tières où vivent actuellement près d'un milliard de personnes ⁴. De vastes zones de Chine, d'Asie du Sud et du Moyen-Orient seraient rendues inhabitables au XXII^e siècle du fait d'une combinaison létale de chaleur et d'humidité ⁵. Même dans un scénario d'émissions moins extrême, avec une température de +2°C en 2100, le niveau de la mer submergerait (en l'absence de digues) des zones où vivent actuellement 250 millions de personnes ⁶. De manière générale, nos infrastructures (et nos usages des sols) sont adaptées au climat actuel. Le changement climatique en rendra de nombreuses obsolètes, lorsqu'elles ne seront pas tout simplement détruites. Pour résumer, la continuation des émissions de gaz à effet de serre mettrait en péril de multiples pans de la société, multipliant les sécheresses, réduisant les rendements agricoles, accroissant la probabilité de conflit violent, et entraînant d'importants déplacements de population ⁷.

1.2 L'extrême pauvreté

La Banque mondiale définit l'extrême pauvreté par une consommation inférieure à 2\$ par jour (en parité de pouvoir d'achat 8). Ce seuil permet de satisfaire les besoins nutritionnels minimaux 9. Ainsi, le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté recoupe celui des 700 millions de personnes sous-alimentées 10.

Bien que la proportion d'humains vivant avec moins de 2\$ par jour ait été divisée par quatre dans les trente dernières années, cela concerne encore deux tiers de la population dans un pays comme le Malawi. En fait, avec l'augmentation de la population, il y a davantage d'Africains extrêmement pauvres aujourd'hui qu'il y a trente ans. Si l'extrême pauvreté s'est réduite durant la période, c'est uniquement grâce au développement de l'Asie, et en particulier de la Chine.

La Chine a désormais un PIB par habitant autour de la moyenne mondiale, soit 960€ par mois. En comparaison, le PIB par habitant est trois fois plus élevé dans les pays à hauts revenus et dix fois plus faible dans les pays à bas revenus. L'écart de niveau de vie entre pays est difficile à exagérer. En effet, un transfert de seulement 1% du PIB des pays à hauts revenus (1,2 milliard de personnes) doublerait mécaniquement le revenu national des pays à bas revenus (700 millions de personnes).

^{4.} DeConto & Pollard (2016); Kopp et al. (2017).

^{5.} Im et al. (2017); Kang & Eltahir (2018); Pal & Eltahir (2016).

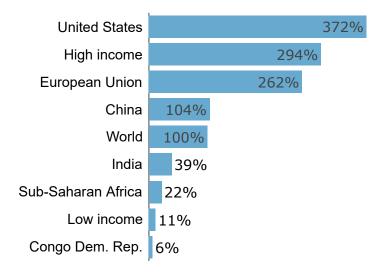
^{6.} Kulp & Strauss (2019).

^{7.} Ce paragraphe reprend des éléments du préambule de ma thèse (Fabre 2020), et repose sur de nombreux travaux (Burke et al. 2009; Carleton & Hsiang 2016; Cattaneo et al. 2019; Dell et al. 2012; Elliott et al. 2014; Moore et al. 2017; Schlenker & Lobell 2010).

^{8.} Le seuil de 2\$ est exprimé en parité de pouvoir d'achat (2,15\$ en dollar constant de 2017 pour être exact) : il correspond à ce que 2\$ permet d'acheter aux États-Unis. Dans un pays comme l'Inde, il faut ainsi moins de 1\$ pour se procurer l'équivalent de 2\$ aux États-Unis.

^{9.} Allen (2017) calcule que, dans les pays à bas revenus, le seuil d'extrême pauvreté permet de payer 3 m² dans un logement chauffé à 15°C ainsi qu'un régime alimentaire constitué uniquement d'huile et d'une céréale (parfois complété par des lentilles), qui assure un apport journalier de 2100 kcalories, 50 g de

FIGURE 1.1 – PIB par habitant par rapport à la moyenne mondiale, ajustés en parité de pouvoir d'achat (2021, Banque mondiale).



La nécessité de redistribution mondiale

Qu'elle soit religieuse, philosophique ou intuitive, la morale prescrit généralement des transferts des personnes à hauts revenus vers les personnes à bas revenus, et donc des pays à hauts revenus vers les pays à bas revenus. C'est le cas de l'utilitarisme, la théorie éthique de référence utilisée en économie. L'utilitarisme attribue le même poids à chaque personne et justifie ainsi le transfert d'un euro d'une personne riche à une personne pauvre, puisqu'un euro procurera plus de satisfaction à cette dernière. D'après la théorie de la taxation optimale, ce raisonnement est valable tant qu'une augmentation des prélèvements n'incite pas les plus riches à réduire, expatrier ou dissimuler leur activité au point de diminuer les recettes obtenues. Des économistes ont calculé le système fiscal optimal en tenant compte de ces effets. Celui-ci réduirait drastiquement les inégalités entre pays et procurerait un revenu minimum de 250\$ par mois au niveau mondial ¹. La théorie de la taxation optimale ne peut rationaliser la situation actuelle qu'en tordant le cou à la morale. En effet, la quasi-absence de transferts internationaux n'est optimale que si on attribue un poids 2 000 fois plus élevé à un Américain qu'à un Congolais (ou bien, si on attribue une valeur 100 fois supérieure à l'Américain et qu'on considère que seul un vingtième de l'argent transféré arrivera à son destinataire, le reste étant détourné par la corruption).

Au-delà des considérations éthiques, la redistribution mondiale a des fondements juridiques. En 2015, l'ensemble des pays a adopté les Objectifs de développement durable (ODD), au premier rang duquel se trouve l'élimination de l'extrême pauvreté d'ici à 2030. Or, les pays à bas revenus n'ont pas les ressources domestiques suffisantes pour éliminer l'extrême pauvreté. En effet, dans les 19 pays les plus pauvres, exproprier tous les revenus à partir de 13\$ par jour ne suffirait pas à financer des transferts suffisants pour faire passer leurs 700 millions d'habitants au-dessus de 2\$ par jour d'ici à 2030. Même en faisant l'hypothèse très optimiste d'une croissance du revenu moyen de 7% par an d'ici à 2030, exproprier tous les revenus au-delà de 7\$ par jour ne suffirait pas à éliminer l'extrême pauvreté dans un pays tel que Madagascar ². En d'autres termes, il est impossible d'at-

^{1.} Dans ces calculs, Kopczuk et al. (2005) se limitent à un taux unique (une *flat tax*) et ne s'autorisent pas un barème progressif. Sans cette restriction, le véritable optimum serait encore plus redistributif.

^{2.} Ces calculs sont inspirés de Bolch et al. (2022), reposent sur les données Poverty and Inequality Platform

teindre le premier ODD sans transferts internationaux. Et ce, alors que le premier ODD se borne à assurer un revenu juste suffisant pour ne plus avoir faim. Le transfert nécessaire correspond à 0,1% du PIB mondial, soit autant que les dépenses de nourriture pour les animaux de compagnie.

Pour s'assurer une vie décente, qui garantit l'accès à l'eau, l'assainissement, l'éducation, à un système de santé, à une capacité minimale à se déplacer et socialiser, on estime qu'il faut un revenu d'au moins 7\$ par jour ³. Près de la moitié des humains vit sous ce seuil de pauvreté ⁴. Combler l'écart qui les sépare de ce seuil coûterait 2 à 3% du PIB mondial ⁵. En outre, 500 millions de personnes vivent dans un pays où le PIB par habitant est inférieur à ce seuil, et où il est donc rigoureusement impossible d'assurer une vie décente à chacun en mobilisant les seules ressources domestiques.

En 1970, les pays industrialisés ont pris l'engagement d'allouer 0,7% de leur PIB à l'aide publique au développement, dont 0,2% du PIB pour les pays les moins avancés. Cet engagement, renouvelé en 2005 et 2015, n'a été jamais été tenu ⁶. On estime que l'essentiel des ODD pourraient être atteints si les pays industrialisés respectaient enfin cet engagement ⁷. Pour atteindre une version maximaliste des ODD (y compris assurer l'accès à une énergie propre) ou un autre objectif ambitieux (tel qu'assurer 7\$ par jour à chacun) au regard du statu quo, les pays à hauts revenus devraient transférer davantage de ressources, probablement entre 2 et 6% de leur PIB.

De tels transferts seraient colossaux. Mais ils pourraient être intégralement supportés par les millionnaires. En se limitant au millième d'humains les plus riches, qui ont une fortune supérieure à 5 millions d'euros, et en ne taxant que leur fortune au-delà de ce seuil, avec un taux effectif progressant de 1% pour une fortune de 10 millions d'euros à 10% pour une fortune de 100 milliards, on récolterait environ 2% du PIB mondial, et leur fortune ne baisserait même pas (puisque la plupart des milliardaires ont des rendements supérieurs à 10%). Avec une taxation plus progressive, qui démarrerait à 500 000 euros, avec un taux de 0,25% pour une fortune d'un million d'euro (soit une taxe de 2 500€ par an), et progresserait jusqu'à un taux de 20% sur les plus grosses fortunes, les recettes pourraient atteindre 6% du PIB mondial. Si une telle redistribution était mise en place, les classes moyennes seraient largement épargnées. Certes, des emplois seraient détruits dans le secteur du luxe, puisque les plus fortunés consommeraient un peu moins, mais d'autres secteurs seraient portés par le développement des pays du Sud et créeraient des emplois orientés vers la production de biens exportés, notamment dans l'industrie.

Enfin, les transferts internationaux sont une condition sine qua none pour que les pays à bas revenus se décarbonent. D'une part, ces pays font face à d'autres priorités que la dé-

de la Banque mondiale, et sont reproductibles sur github.com/bixiou/domestic_poverty_eradication.

^{3.} Cf. Kikstra et al. (2021).

^{4.} Cf. ourworldindata.org.

^{5.} En parité de pouvoir d'achat, cet écart (le *poverty gap*, qu'on peut traduire par *l'étendue de la pauvreté*) est de 4 billions de dollar et le PIB mondial de 140 billions.

^{6.} Plus exactement, seule une poignée de pays respecte son engagement : la Suède, la Norvège, le Danemark, le Luxembourg et le Royaume-Uni.

^{7.} SDSN (2019).

carbonation et déploient donc le système énergétique le plus abordable — reposant souvent sur le charbon. D'autre part, ces pays font valoir — à juste titre — qu'ils sont les plus vulnérables au changement climatique et qu'ils n'y ont contribué que marginalement ⁸. Dans les négociations internationales, ces pays annoncent généralement deux objectifs de réductions d'émissions : un objectif inconditionnel peu ambitieux et un objectif ambitieux conditionné à des financements extérieurs. Par exemple, l'Éthiopie s'est engagé à réduire inconditionnellement ses émissions de 14% en 2030 par rapport à un scénario sans action climatique, et conditionne une réduction de 69% à un financement de 250 milliards de dollar.

Dans les prochains chapitres, nous proposons un Plan mondial pour mettre fin au changement climatique et à l'extrême pauvreté, impliquant d'importants transferts Nord-Sud, tout en étant acceptable pour les populations des pays du Nord.

^{8.} L'Afrique et l'Asie du Sud sont responsables de 6% des émissions de CO₂ cumulées.

Les grands principes du Plan mondial pour le climat

La proposition développée dans les prochains chapitres ne résout pas tous les problèmes de l'humanité, et ne constitue pas non plus une réponse complète au changement climatique. Bien qu'elle soit désignée « Plan mondial pour le climat » (parce que ça sonne bien), « Cadre international de sortie des énergies fossiles » aurait été plus fidèle. En effet, ce plan couvre uniquement les émissions de CO_2 fossiles et industrielles, pas celles liées à l'usage des terres, à la forêt ou aux autres gaz à effet de serre. Sa portée se limite à établir un traité-cadre qui garantit les réductions d'émissions et détermine les transferts internationaux. Charge ensuite à chaque État ou collectivité de prendre les mesures (climatiques et sociales) appropriées pour que la décarbonation se passe bien sur son territoire.

3.1 Le cœur du Plan

On a vu au chapitre 1 que l'humanité disposait d'un budget carbone à ne pas dépasser pour maintenir le réchauffement sous une cible donnée. L'accord de Paris fournit cette cible. En effet, l'intégralité des pays a signé cet accord en 2015, et visent ainsi à contenir le réchauffement « nettement en dessous de 2°C (...) en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de température à 1,5°C ».

Comment garantir une trajectoire d'émissions conforme à ce budget carbone? Le plus sûr serait de plafonner les émissions mondiales, avec un plafond annuel qui décroît en conformité avec l'objectif.

Comment alors allouer les permis d'émissions de CO_2 ? Le plus naturel est d'allouer un même permis d'émissions à chaque humain.

Faut-il autoriser la revente des permis d'émissions? Oui, instaurer un marché du carbone est préférable à un système de quota carbone non échangeable pour plusieurs raisons, détaillées dans la FAQ en postface.

Pour l'instant, j'ai fait comme si les individus auraient la responsabilité d'acheter ou vendre des permis d'émissions, alors qu'on ne sait même pas mesurer précisément les

émissions de quelqu'un. En réalité, on peut obtenir des effets équivalents au système esquissé précédemment avec un fonctionnement bien plus simple :

Chaque année, un nombre limité de permis d'émissions est créé, en conformité avec la trajectoire d'émissions qu'on s'est fixée. Ces permis d'émissions sont mis aux enchères auprès des entreprises à la source des émissions de CO₂, et en particulier celles qui extraient du charbon, du pétrole ou du gaz. Ces entreprises doivent se procurer des permis correspondant à leurs émissions. Enfin, les recettes générées par la vente de permis sont redistribuées en un revenu de base égal pour tous les humains.

D'un point de vue théorique, ce système est équivalent au précédent. En effet, dans ce système, les entreprises polluantes répercutent le coût des permis d'émissions en hausse de prix, si bien que les consommateurs font face à une hausse de dépenses égale au prix du carbone multiplié par leur empreinte carbone. Quant aux recettes générées, elles correspondent au produit du prix du carbone par l'ensemble des émissions, de sorte que le revenu de base est égal au prix du carbone multiplié par l'empreinte carbone moyenne. Dans le système précédent, les permis d'émissions sont alloués de façon égalitaire aux individus, donc les permis d'émissions d'un individu correspondent à l'empreinte carbone moyenne. Ainsi, si une personne revendait tous ses permis d'émissions, elle toucherait un montant équivalent au revenu de base. Par ailleurs, cette personne devrait alors acheter des permis pour couvrir ses émissions, pour un montant égal au prix du carbone multiplié par son empreinte. Dans les deux cas, on retombe sur le même calcul. Le système reposant sur les individus est intéressant d'un point de vue théorique, puisqu'il permet de montrer l'équivalence entre allocation des permis d'émissions et allocation des recettes d'une tarification carbone. En revanche, le système d'enchères aux entreprises est le seul qui soit réaliste à administrer.

Pour résumer, on peut mettre fin au réchauffement climatique en plafonnant les émissions et éliminer l'extrême pauvreté à l'aide d'un revenu de base. Un système simple et efficace pour traiter ces deux problèmes est de combiner ces deux solutions. Voici le cœur du Plan mondial pour le climat, qui constituent les deux premiers principes détaillés cidessous. Pour des considérations de justice et de géopolitique, quelques ajustements sont nécessaires pour compléter notre proposition : je les décris ci-après aux principes 3 et 4. Enfin, ce Plan mondial pour le climat doit être complémenté par d'autres mesures : je les esquisse au chapitre 7.

3.2 1er principe: Un quota annuel d'émissions

Le budget carbone — et avec lui le climat futur — est l'élément décisif que les États devront négocier. Dans ce livre, nous interprétons l'accord de Paris comme permettant un dépassement temporaire de la cible de 1,5°C dès lors que le réchauffement n'excède pas 2°C. En d'autres termes, des émissions négatives nettes (à partir de la deuxième moitié de ce siècle) permettront de redescendre jusqu'à 1,5°C, seuil qui sera très probablement déjà

franchi en 2040 ¹.

Notre proposition repose sur deux budgets carbone : un budget d'émissions positives, conforme à l'objectif de ne pas dépasser les 2°C de réchauffement, et un budget d'émissions négatives, permettant de réduire la température. Pour fixer les idées, disons que le budget d'émissions positives serait de $1\,000\,\text{GtCO}_2$ à partir de 2025, et le budget d'émissions négatives serait de $500\,\text{GtCO}_2$, ce qui signifie que le budget d'émissions nettes serait de $1\,000-500=500\,\text{GtCO}_2$. Pour l'instant, ne nous préoccupons pas des émissions négatives, qui ne prendront leur essor quand dans quelques décennies.

L'organe décisionnaire du Plan définit le quota annuel d'émissions (positives), selon une trajectoire conforme au budget carbone. En début d'année, ce quota est mis aux enchères. Les sociétés assujetties sont les entreprises "upstream", c'est-à-dire celles qui extraient des hydrocarbures, importent des biens depuis des pays non participants, ou produisent du ciment. Chaque société assujettie transmet la quantité de permis qu'elle s'engage à acheter pour chaque niveau de prix. Pour chaque prix possible, on obtient ainsi une quantité agrégée demandée par les sociétés assujetties. Les permis d'émissions sont alors vendus au prix pour lequel la quantité demandée correspond au quota. Les sociétés assujetties et des sociétés financières agréées peuvent ensuite échanger des permis d'émissions sur un marché secondaire. Au bout de quelques années (probablement un ou deux), le prix d'équilibre aura été découvert, de sorte que le prix sur le marché secondaire sera relativement stable et égal à celui des enchères. En fin d'année, les émissions issues des entreprises assujetties seront contrôlées, et celles-ci devront délivrer des permis correspondant à ces émissions. Des sanctions dissuasives garantiront le bon fonctionnement du système. Par exemple, pour toute tonne de CO₂ non couverte par un permis d'émissions, la société assujettie devrait payer une amende égale à trois fois le prix d'une tonne de CO₂, et devrait toujours délivrer le permis manquant l'année suivante.

En résumé, un système d'échange de permis d'émission (ETS, pour *emissions trading system*) serait mis en place pour plafonner les émissions de CO₂ au niveau mondial. Un tel système a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays, dont l'Union Européenne², la Chine et la Corée du Sud, et est à l'étude dans d'autres comme l'Inde, le Brésil ou le Nigeria. 17% des émissions mondiales sont déjà couvertes par un ETS. Différents ETS peuvent être fusionnés avec succès, comme l'ont montré la Californie et le Québec (ICAP 2023).

^{1.} Diffenbaugh & Barnes (2023) estiment que le réchauffement dépassera 1,5°C en 2035 dans un scénario de décarbonation ambitieuse, ce qui est cohérent avec la Table 4.2 du rapport de l'IPCC (2021).

^{2.} L'ETS européen est souvent décrié. Pourtant, il a bel et bien permis de réduire les émissions couvertes (celles de l'industrie et de la production d'électricité) conformément à l'objectif fixé, tandis que les émissions non couvertes (mais qui vont l'être à partir de 2027) ont continué de croître. En réalité, l'ETS européen a été critiqué pour deux (bonnes) raisons. D'une part, l'objectif fixé n'était pas assez ambitieux (c'est ce qui explique le prix très faible jusqu'à une réforme du système en 2019). D'autre part, les permis d'émissions étaient attribués gratuitement aux entreprises polluantes, plutôt que vendus aux enchères. Ces deux écueils seront évités dans le Plan mondial pour le climat.

3.3 2e principe: Un revenu de base mondial

Les recettes du GCP serviraient à financer un revenu de base mondial : un même transfert à tous les humains de 15 ans ou plus. Nous estimons que le revenu de base s'élèverait à environ 50€ par mois entre 2030 et 2050, ce qui suffirait à sortir de l'extrême pauvreté les 700 millions de personnes qui vivent avec moins de 2 dollars par jour. À leur apogée en 2030, les recettes de l'ETS sont estimées à 5% du PIB mondial. Le Plan entraînerait des transferts internationaux nets d'environ 1% du PIB mondial, le reste des recettes étant reversé dans le pays où elles sont perçues. Les effets distributifs du Plan sont décrits au chapitre 5. Même si les recettes diminueront lorsque la décarbonisation sera presque achevée (vers les années 2060), le revenu de base mondial devrait être maintenu grâce à de nouvelles sources de financement (par exemple, un impôt mondial sur les sociétés). Bien que la distribution d'un revenu de base à chaque être humain soit techniquement difficile, différentes options sont disponibles : soit les outils administratifs existants, soit des smartphones potentiellement connectés à l'internet par satellite (cf. chapitre 4).

3.4 3e principe: Un club climatique

Le Plan serait lancé par un club de pays volontaires, et mis en œuvre dès que 60% des émissions mondiales de CO₂ seraient couvertes par les entités participantes. Ce seuil peut être atteint par l'union de la Chine (30% des émissions mondiales), des États-Unis (15%), de l'Inde (7%), de l'UE et du Royaume-Uni (9%). Si les États-Unis ne participent pas ³, ce seuil serait quand même atteint par l'UE, les pays qui bénéficieraient financièrement du Plan (23%, dont l'Inde) et ceux qui ne seraient ni gagnant ni perdant financièrement (35%, dont la Chine). 93% de la population et 76% des émissions mondiales seraient couvertes si on ajoute à cela les autres États susceptibles de rejoindre le club ⁴.

Les importations vers le club seraient taxées en proportion de leur contenu carbone : c'est la fameuse tarification carbone aux frontières (que l'UE met en place à son échelle).

3.5 4^e principe : Des mécanismes de participation

Une clause d'opt out de la mutualisation des recettes permettrait à des pays (comme la Chine, l'Afrique du Sud ou l'Algérie) dont le PIB par habitant n'excède pas la moyenne mondiale de plus de 50% de conserver les recettes prélevées sur leur territoire, leur évitant d'être contributeur net malgré leur empreinte carbone supérieure à la moyenne. Le traité

^{3.} Notons que certains États américains pourraient rejoindre le club même si le niveau fédéral ne le fait pas

^{4.} En plus des pays qui ne seraient pas perdants financièrement et de l'UE, on peut s'attendre à une participation des États suivants : Royaume-Uni, Japon, Corée du Sud, Norvège, Suisse, Nouvelle-Zélande, Canada, ainsi que les 12 États états-uniens où le parti démocrate a remporté les dernières élections avec plus de 10 points d'écart (en particulier la côte Ouest, l'Illinois, et le Nord-Est à l'exception de la Pennsylvanie).

permettrait à des États tels que la Californie ou l'État de New York de rejoindre le club indépendamment du niveau fédéral, notamment en les exemptant de la tarification aux frontières.

Chapitre 4 Les détails du Plan

Un transfert massif vers les pays du Sud

Chapitre 6 Un Plan largement soutenu

Un pas vers un monde soutenable

L'appel pour la redistribution mondiale

Chapitre 9 Foire Aux Questions

Bibliographie

- R. C. Allen. Absolute Poverty: When Necessity Displaces Desire. *American Economic Review*, 2017. Link. 4
- K. B. Bolch, L. Ceriani, & L. F. López-Calva. The arithmetics and politics of domestic resource mobilization for poverty eradication. *World Development*, 2022. Link. 7
- M. B. Burke, E. Miguel, S. Satyanath, J. A. Dykema, & D. B. Lobell. Warming increases the risk of civil war in Africa. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 2009. Link. 4
- T. A. Carleton & S. M. Hsiang. Social and economic impacts of climate. *Science*, 2016. Link. 4
- C. Cattaneo, M. Beine, C. J. Fröhlich, D. Kniveton, I. Martinez-Zarzoso, M. Mastrorillo, K. Millock, E. Piguet, & B. Schraven. Human Migration in the Era of Climate Change. *Review of Environmental Economics and Policy*, 2019. Link. 4
- R. M. DeConto & D. Pollard. Contribution of Antarctica to past and future sea-level rise. *Nature*, 2016. Link. 4
- M. Dell, B. F. Jones, & B. A. Olken. Temperature Shocks and Economic Growth: Evidence from the Last Half Century. *American Economic Journal: Macroeconomics*, 2012. Link. 4
- N. S. Diffenbaugh & E. A. Barnes. Data-driven predictions of the time remaining until critical global warming thresholds are reached. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 2023. Link. 13
- J. Elliott, D. Deryng, C. Müller, K. Frieler, M. Konzmann, D. Gerten, M. Glotter, M. Flörke, Y. Wada, N. Best, S. Eisner, B. M. Fekete, C. Folberth, I. Foster, S. N. Gosling, I. Haddeland, N. Khabarov, F. Ludwig, Y. Masaki, S. Olin, C. Rosenzweig, A. C. Ruane, Y. Satoh, E. Schmid, T. Stacke, Q. Tang, & D. Wisser. Constraints and potentials of future irrigation water availability on agricultural production under climate change. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 2014. Link. 4
- A. Fabre. *Is Decarbonization Achievable? Essays on the Economics of the Energy Transition*. PhD thesis, Paris School of Economics, 2020. 4

- . FAO. The State of Food Security and Nutrition in the World 2023. FAO; IFAD; UNICEF; WFP; WHO;, 2023. ISBN 978-92-5-137226-5. Link. 5
- ICAP. Emissions Trading Worldwide. Technical report, 2023. Link. 13
- E.-S. Im, J. S. Pal, & E. A. B. Eltahir. Deadly heat waves projected in the densely populated agricultural regions of South Asia. *Science Advances*, 2017. Link. 4
- . IPCC. Climate Change 2021 : The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. Technical report, 2021. Link. 3, 13
- S. Kang & E. A. B. Eltahir. North China Plain threatened by deadly heatwaves due to climate change and irrigation. *Nature Communications*, 2018. Link. 4
- J. S. Kikstra, A. Mastrucci, J. Min, K. Riahi, & N. D. Rao. Decent living gaps and energy needs around the world. *Environmental Research Letters*, 2021. Link. 8
- W. Kopczuk, J. Slemrod, & S. Yitzhaki. The limitations of decentralized world redistribution: An optimal taxation approach. *European Economic Review*, 2005. Link. 7
- R. E. Kopp, R. M. DeConto, D. A. Bader, C. C. Hay, R. M. Horton, S. Kulp, M. Oppenheimer, D. Pollard, & B. H. Strauss. Evolving Understanding of Antarctic Ice-Sheet Physics and Ambiguity in Probabilistic Sea-Level Projections. *Earth's Future*, 2017. Link. 4
- S. A. Kulp & B. H. Strauss. New elevation data triple estimates of global vulnerability to sea-level rise and coastal flooding. *Nature Communications*, 2019. Link. 4
- A. Montenegro, V. Brovkin, M. Eby, D. Archer, & A. J. Weaver. Long term fate of anthropogenic carbon. *Geophysical Research Letters*, 2007. Link. 3
- F. C. Moore, U. Baldos, T. Hertel, & D. Diaz. New science of climate change impacts on agriculture implies higher social cost of carbon. *Nature Communications*, 2017. Link. 4
- J. S. Pal & E. A. B. Eltahir. Future temperature in southwest Asia projected to exceed a threshold for human adaptability. *Nature Climate Change*, 2016. Link. 4
- W. Schlenker & D. B. Lobell. Robust negative impacts of climate change on African agriculture. *Environmental Research Letters*, 2010. Link. 4
- S. D. S. N. SDSN. SDG Costing & Financing for low-income developing countries. 2019.